

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens –

Avril 2024

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 814 741,30$

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 28 mai 2024

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’envoyer un courriel à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte.

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Avril 2024

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le douzième cycle de la première année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans et plus) qui ont été menés entre le 4 avril 2024 et le 30 avril 2024.

This publication is also available in English under the title « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views - April 2024 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4E-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9360

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22 :**

CP12-4F-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9379

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 28 mai 2024

Donna Nixon, associée
The Strategic Counsel

Table des matières

Sommaire 2

Introduction 2

Méthodologie 3

Principales constatations 4

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (centres de taille moyenne — Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Prairies) 4

Priorités et performances du gouvernement du Canada (Québec, jeunes femmes résidant à Winnipeg) 5

Économie (Membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété) 6

Budget 2024 (tous les lieux) 7

Mesures particulières (membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété de grands centres du Québec, Canadiens de la classe moyenne de la région du Grand Toronto, Canada atlantique, jeunes femmes résidant à Winnipeg, Ontario) 8

Fiscalité (centres de taille moyenne — Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Prairies) 12

Impacts du changement climatique (Québec, Colombie-Britannique) 14

Tarification du carbone (centres de taille moyenne de l’Alberta, Prairies, Canada atlantique) 15

Inflation climatique (centres de taille moyenne de l’Alberta, Colombie-Britannique, Prairies) 16

Vol de véhicules (Canadiens de la classe moyenne issus de la région du Grand Toronto) 16

Véhicules électriques (Ontario) 17

Sommaire

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l’ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent concises et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 4 avril 2024 et le 30 avril 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche menés dans le cadre du présent cycle se sont largement concentrés sur l’économie canadienne et le budget 2024, en incluant des discussions spécifiquement liées à une série d’initiatives en matière de logement précédemment annoncée par le gouvernement fédéral. Certains groupes ont également entamé des discussions sur la fiscalité, la tarification du carbone et les potentiels effets du changement climatique et de l’inflation climatique.

Au nombre des autres sujets étudiés au cours de ce cycle figuraient les comptes rendus de participants à propos de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada ces derniers temps, ainsi que leurs points de vue sur ses performances au regard d’un ensemble de priorités importantes. Des discussions portant sur des questions comme le vol de véhicules et la fabrication de véhicules électriques se sont également tenues.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Certains groupes ont centré leurs discussions sur certaines cohortes de la population, dont des membres de la génération Z âgés de 18 à 27 ans, des millénariaux âgés de 28 à 43 ans, des Canadiens âgés de 65 ans et plus, des candidats à l’achat d’une première propriété, des Canadiens de la classe moyenne ainsi que des jeunes femmes âgées de 18 à 34 ans.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont été tenus dans diverses régions du Canada.
* Six groupes ont été menés parmi la population générale résidant au Québec, en Colombie-Britannique, dans les Prairies, au Canada atlantique, en Ontario et dans des centres de taille moyenne de l’Alberta.
* Les six autres groupes de discussion étaient composés de sous-groupes clés, notamment :
	+ Membres de la génération Z âgés de 18 à 27 ans;
	+ Millénariaux âgés de 28 à 43 ans;
	+ Canadiens âgés de 65 ans et plus;
	+ Candidats à l’achat d’une première propriété;
	+ Canadiens de la classe moyenne;
	+ Jeunes femmes âgées de 18 à 34 ans.
* Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans tous les lieux, 91 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

### Localisation et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HAE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Centres de taille moyenne de l’Alberta |  1 | **ANGLAIS** | Jeudi 4 avril | 20 h à 22 h | Population générale | 7 |
| Québec | 2 | **FRANÇAIS** | Mardi 9 avril | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Colombie-Britannique | 3 | **ANGLAIS** | Mercredi 10 avril | 21 h à 23 h | Population générale | 8 |
| Prairies | 4 | **ANGLAIS** | Jeudi 11 avril | 20 h à 22 h | Population générale | 7 |
| Grands centres de la Colombie-Britannique | 5 | **ANGLAIS** | Mardi 16 avril | 21 h à 23 h | Membres de la génération Z âgés de 18 à 27 ans | 8 |
| Région de l’Outaouais | 6 | **FRANÇAIS** | Mercredi 17 avril  | 18 h à 20 h | Millénariaux âgés de 28 à 43 ans | 8 |
| Canada atlantique | 7 | **ANGLAIS** | Jeudi 18 avril | 17 h à 19 h | Canadiens âgés de 65 ans et plus | 8 |
| Grands centres du Québec | 8 | **FRANÇAIS** | Mardi 23 avril | 18 h à 20 h | Candidats à l’achat d’une première propriété | 6 |
| Région du Grand Toronto | 9 | **ANGLAIS** | Mercredi 24 avril | 18 h à 20 h | Canadiens de la classe moyenne | 8 |
| Canada atlantique | 10 | **ANGLAIS** | Jeudi 25 avril | 17 h à 19 h | Population générale | 8 |
| Winnipeg | 11 | **ANGLAIS** | Lundi 29 avril | 19 h à 21 h | Jeunes femmes âgées de 18 à 34 ans | 7 |
| Ontario | 12 | **ANGLAIS** | Mardi 30 avril | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| **Nombre total de participants** | **91** |

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (centres de taille moyenne — Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Prairies)

Les participants de quatre groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un large éventail d’annonces et d’initiatives ont été rappelées, dont l’augmentation de la taxe fédérale sur le carbone à 80 dollars la tonne prévue en 2024, les accords conclus entre le gouvernement fédéral et de nombreuses municipalités prévoyant un financement supplémentaire en matière de logement par l’intermédiaire du Fonds pour accélérer la construction de logements, la création d’une charte des droits des locataires ainsi que l’abandon de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété.

Les participants ont également rappelé la décision de la Banque du Canada de maintenir son taux d’intérêt directeur à 5 % et l’annonce faite par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) qu’à partir de 2024, le gouvernement du Canada fixerait un plafond d’admission pour les demandes de permis d’études des étudiants internationaux pendant une période de deux ans.

## Priorités et performances du gouvernement du Canada (Québec, jeunes femmes résidant à Winnipeg)

Les participants de deux groupes ont pris part à de brèves discussions portant sur des enjeux auxquels le gouvernement du Canada est actuellement confronté ainsi que sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Invités à citer ce qu’ils considéraient comme étant les principaux problèmes auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité, bon nombre de participants estimaient nécessaire de mettre davantage l’accent sur la réduction du coût de la vie et de veiller à ce que tous les Canadiens aient les moyens de s’acheter des produits de première nécessité, et notamment des produits d’épicerie. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis que des efforts plus importants devaient être déployés pour rendre le logement plus abordable, et un certain nombre d’entre eux estimaient que le coût des logements avait considérablement augmenté au cours des dernières années, tant pour les propriétaires que pour les locataires. Parmi les autres priorités mentionnées par les participants figuraient l’embauche et le recrutement d’un plus grand nombre d’enseignants du primaire et du secondaire, une éducation postsecondaire plus abordable, l’atténuation des effets du changement climatique ainsi que la réduction du manque perçu de professionnels de la santé au sein des collectivités canadiennes.

Les participants résidant au Québec ont été invités à énumérer les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils jugeaient qu’il y avait matière à amélioration. Décrivant les domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement fédéral avait été satisfaisante, les participants ont mentionné les mesures qu’il avait prises pour rendre les services de garde d’enfants et les soins dentaires plus abordables dans l’intérêt des familles canadiennes, son travail de réconciliation avec les peuples indigènes et ses efforts humanitaires sur la scène internationale (notamment l’aide apportée aux personnes déplacées à la suite de conflits ou de catastrophes naturelles). En discutant des domaines dans lesquels ils pensaient qu’il y avait place amélioration, bon nombre des participants ont réaffirmé la nécessité pour le gouvernement fédéral d’intensifier ses efforts afin de stabiliser le coût de la vie et rendre le logement plus abordable.

Les participantes du groupe composé de jeunes femmes de Winnipeg ont été invitées à énumérer les enjeux se rapportant aux femmes qui, selon elles, nécessitaient une plus grande attention de la part du gouvernement fédéral. Plusieurs d’entre elles estimaient qu’il fallait porter une plus grande attention à la santé mentale des femmes, notamment en améliorant l’accès à des thérapeutes et à d’autres professionnels de la santé mentale, ainsi qu’à des traitements contre la dépression et l’anxiété post-partum. Toujours en rapport avec les soins de santé, on était d’avis qu’il fallait davantage veiller à ce que toutes les femmes du Canada aient accès à un spécialiste de la santé des femmes, et notamment à un gynécologue. Quelques participants estimaient que des mesures devraient également être prises pour garantir une plus grande équité salariale et des possibilités d’emploi aux femmes sur le marché du travail, et pour faire en sorte qu’il soit plus facile pour les mères au travail de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales.

## Économie (Membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété)

Les participants de quatre groupes ont entamé une brève discussion portant sur l’économie canadienne. Dans un premier temps, ces derniers se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel il leur a été demandé de décrire en un seul mot ou en une seule phrase l’état actuel de l’économie. Bon nombre d’entre eux ont choisi des mots à connotation négative comme « instable » inquiétante et « en déclin ». Les participants estimaient que l’économie canadienne s’était détériorée au cours des dernières années, bon nombre d’entre eux se disant préoccupé par ce qu’ils percevaient comme étant une productivité économique insuffisante, une croissance limitée de l’emploi ainsi que par la fermeture de nombreuses petites entreprises au lendemain de la pandémie de COVID-19. Quelques-uns d’entre eux avaient une opinion plus positive de l’économie, choisissant des mots comme « excellente » et « surperformante ». Selon ces participants, bien qu’elle ait été confrontée à certains défis au cours des dernières années, l’économie canadienne avait pris le pas sur les économies de nombreux pays pairs du Canada sur la scène internationale et sa performance dépassait leurs attentes.

Invités à cerner avec précision les problèmes économiques qui les préoccupaient personnellement, plusieurs d’entre eux ont cité le logement comme défi majeur à l’heure actuelle et avaient le sentiment que pour de nombreux Canadiens, le coût du logement avait augmenté de manière substantielle ces dernières années. Un certain nombre de participants ont mentionné le coût élevé de la vie, estimant que le prix des produits de première nécessité, dont les produits d’épicerie et l’essence, avait considérablement augmenté ces dernières années. Les participants ont également mentionné le changement climatique comme ayant un impact négatif sur l’économie, estimant qu’en raison des températures plus élevées et des conditions météorologiques plus imprévisibles connues ces dernières années, il était devenu plus coûteux pour les agriculteurs de produire et de transporter des produits alimentaires, ce qui a eu pour effet d’augmenter les coûts facturés aux consommateurs canadiens.

Sur la question de savoir si l’économie canadienne s’améliorerait, se détériorerait ou demeurerait inchangée au cours des douze prochains mois, la plupart des participants s’attendaient à ce qu’elle demeure relativement stable. Plusieurs d’entre eux estimaient que, bien que les problèmes liés à l’inflation et au coût de la vie se soient quelque peu stabilisés au cours des derniers mois, il faudrait probablement plus d’un an pour que l’économie commence à s’améliorer, compte tenu de l’ampleur de l’impact qu’avaient eu, selon eux, ces problèmes sur les ménages canadiens.

À la question de savoir si, à leur avis, leur situation financière s’améliorerait, se détériorerait ou demeurerait inchangée, les participants se sont montrés plus optimistes et plusieurs d’entre eux s’attendaient à ce que leur situation financière s’améliore au cours de l’année à venir. Pour expliquer cet optimisme, les participants ont cité des facteurs tels que les promotions et les augmentations de salaire attendues au travail, l’obtention récente d’un diplôme d’études postsecondaires, ainsi que le fait de s’attendre à pouvoir rembourser des dettes et d’autres dépenses importantes au cours de l’année à venir. Très peu d’entre eux s’attendaient à ce que leur situation économique se détériore au cours des douze prochains mois.

## Budget 2024 (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont pris part à des discussions portant sur le budget fédéral 2024 déposé le 16 avril 2024. Les participants des groupes de discussion menés avant le dépôt du budget ont pris part à des discussions portant sur les annonces prébudgétaires du gouvernement du Canada, tandis que ceux des groupes de discussion s’étant tenus après le dépôt du budget ont fait part de leurs impressions générales initiales ainsi que de leurs réactions à des initiatives précises qui avaient été incluses dans le budget. Tous les groupes organisés après la présentation du budget ont en outre engagé des discussions approfondies au sujet du grand nombre d’initiatives budgétaires en matière de logement.

### Annonces prébudgétaires (centres de taille moyenne — Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Prairies)

Les participants de quatre groupes de discussion (tous menés avant le dépôt du budget) ont pris part à de brèves discussions portant sur leur connaissance d’un certain nombre d’initiatives annoncées par le gouvernement fédéral au cours des semaines précédant la publication du budget ainsi que sur leurs opinions à leur sujet. À la question de savoir s’ils avaient connaissance d’annonces prébudgétaires faites par le gouvernement du Canada, très peu d’entre eux ont répondu par l’affirmative.

Les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel il leur a été demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu parler d’une série d’annonces précises émanant du gouvernement fédéral. Bien que relativement peu d’entre eux aient déclaré avoir eu connaissance des annonces, les participants étaient plus nombreux à se rappeler avoir entendu parler d’initiatives visant à encourager l’inclusion des paiements de loyer du locataire à sa cote de crédit, à instaurer un programme national d’alimentation scolaire et à lancer de nouvelles initiatives en matière de garde d’enfants, que d’annonces liées à la création d’une charte des droits des locataires et à la bonification du Fonds pour accélérer la construction de logements.

Si un petit nombre d’entre eux se sont dit préoccupés par les coûts que pourraient engendrer ces initiatives, les participants ont, dans l’ensemble, positivement réagi à ces mesures. Bon nombre d’entre eux ont affirmé soutenir la proposition de créer une charte des droits des locataires ainsi que l’initiative visant à permettre aux locataires d’établir des antécédents de solvabilité et de se constituer une bonne cote de crédit en payant leur loyer en temps voulu. La plupart des participants ont également salué le plan visant à bonifier le Fonds d’accélération du logement à hauteur de 400 millions de dollars, même si quelques-uns d’entre eux se demandaient quels règlements seraient appliqués pour garantir que les logements construits dans le cadre de cette initiative soient à la portée financière des Canadiens à faible et moyen revenu.

La quasi-totalité d’entre eux était favorable à ce que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour lancer un nouveau programme de prêt pour l’élargissement des services de garde, estimant que cette initiative serait avantageuse pour les familles comptant de jeunes enfants et qui peinent actuellement à faire face au coût de la vie et à obtenir des places en garderie. Si l’instauration d’un programme national d’alimentation scolaire était également jugée importante, un certain nombre de participants estimaient qu’il fallait davantage s’attacher à rendre les produits alimentaires plus abordables en général, ce qui aurait sans doute pour effet de réduire la nécessité d’un tel programme.

### Économie (membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété de grands centres du Québec, Ontario)

Les participants de cinq groupes ont pris part à des discussions portant sur leurs impressions initiales concernant le budget 2024. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu le discours du budget prononcé par le ministre des Finances ou s’ils en avaient vu des extraits dans les journaux télévisés ou les médias sociaux, très peu de participants ont répondu par l’affirmative. À la question de savoir si leur opinion générale sur le budget avait été positive ou négative, un grand nombre d’entre eux se sont dit incertains, estimant ne pas en savoir assez sur le contenu du budget pour pouvoir en faire une évaluation convenable. Parmi les participants ayant fourni une réponse, ceux qui avaient une opinion positive du budget étaient à peu près aussi nombreux que ceux dont l’avis était plus neutre, tandis qu’un plus petit nombre de participants ont exprimé des opinions plus négatives. En abordant certains points du budget dont ils avaient entendu parler et auxquels ils étaient favorables, plusieurs participants ont mentionné l’augmentation du taux d’inclusion des gains en capital (appelé impôt sur les gains en capital), tandis qu’un plus petit nombre d’entre eux ont mentionné la création d’un programme national d’alimentation scolaire.

Lorsqu’on leur a demandé s’il y avait un thème ou narratif particulier associé au budget 2024, si la plupart des participants se sont dit incertains, quelques-uns d’entre eux étaient d’avis que le budget visait principalement à améliorer le bien-être économique des Canadiens et à rendre la vie (et plus particulièrement les besoins essentiels que sont les produits d’épicerie et le logement) plus abordable.

## Mesures particulières (membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété de grands centres du Québec, Canadiens de la classe moyenne de la région du Grand Toronto, Canada atlantique, jeunes femmes résidant à Winnipeg, Ontario)

Les participants de tous les groupes de discussion menés après le dépôt du budget ont pris part à des discussions approfondies portant sur certaines des mesures et initiatives annoncées. À la question de savoir ce qui leur venait à l’esprit en pensant au budget 2024, bon nombre d’entre eux estimaient que le logement avait été au centre des préoccupations et que de nombreuses initiatives avaient été annoncées en vue d’accroître l’offre de logements, de rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des Canadiens et de s’attaquer à des problèmes comme celui de l’itinérance. Plusieurs d’entre eux avaient également le sentiment que la défense nationale avait constitué un point essentiel du budget 2024 et avaient entendu dire que le gouvernement du Canada augmenterait dorénavant ses dépenses en matière de défense dans les années à venir. Un certain nombre d’entre eux ont également rappelé la mesure visant à augmenter le taux d’inclusion des gains en capital, ainsi que la création d’un Programme national d’alimentation scolaire et la création de la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Les participants se sont ensuite prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter de brefs détails sur un certain nombre d’initiatives annoncées dans le cadre du budget et ont été invités à choisir celles qui, selon eux, auraient, pour les Canadiens, les retombées les plus positives.

La mesure visant à stabiliser le coût des produits d’épicerie a reçu un très large appui de la part des participants, bon nombre d’entre eux estimant qu’il devrait s’agir de la plus haute priorité du gouvernement fédéral. De l’avis général, cette mesure aurait un impact positif sur le plus grand nombre de Canadiens et remédierait à ce qu’ils considéreraient comme étant une source importante de stress financier pour de nombreux ménages à l’heure actuelle.

L’initiative visant à mettre en œuvre des accords en matière de soins de santé avec chaque province et territoire afin d’améliorer l’accès à des soins primaires et à réduire les temps d’attente a également reçu un appui considérable de la part des participants. Plusieurs d’entre eux étaient d’avis que cette initiative aurait un impact positif sur un grand nombre de Canadiens éprouvant actuellement des difficultés à accéder aux ressources dont ils ont besoin en matière de santé en raison des longs délais d’attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires ou d’urgence. Dans le même ordre d’idées, plusieurs participants estimaient en outre que la mise en œuvre d’un programme national d’assurance médicaments (commençant par une couverture universelle des contraceptifs ainsi que des médicaments et des appareils pour le traitement du diabète) devait constituer une priorité majeure du gouvernement fédéral. De l’avis général, les Canadiens atteints de maladies chroniques et ayant du mal à assumer les coûts de leurs médicaments d’ordonnance profiteraient grandement de ce programme.

Les initiatives visant à sévir contre les frais inutiles et à rendre plus abordables les forfaits Internet et de téléphonie mobile, entre autres choses, ainsi qu’à faire en sorte que le 0,1 % de Canadiens les plus fortunés paient leur juste part d’impôts, ont également reçu un certain appui de la part des participants. Un nombre relativement faible d’entre eux a choisi les initiatives visant à créer un programme national d’alimentation scolaire et à prendre des mesures concernant la reconnaissance des titres de compétences étrangers en matière de soins de santé.

Après s’être vu fournir de l’information concernant l’initiative visant à demander aux Canadiens les plus fortunés de payer un peu plus d’impôts, les participants étaient beaucoup plus nombreux à exprimer leur appui à cette approche que ceux dont l’opinion était plus neutre ou qui s’y opposaient. Les participants qui appuyaient cette initiative estimaient que les recettes fiscales supplémentaires pourraient être consacrées au financement d’un large éventail de programmes et de prestations destinés aux Canadiens. On s’attendait à ce que cette mesure soit particulièrement utile aux ménages à faible et moyen revenu peinant actuellement à faire face au coût de la vie. Le petit nombre de personnes opposées à cette approche estimait qu’elle découragerait les Canadiens les plus fortunés à investir dans l’économie canadienne, ce qui pourrait entraîner une baisse de la productivité économique.

À la question de savoir s’ils s’attendaient à ce que l’une ou l’autre des mesures dont ils avaient discuté aide à garantir que les plus jeunes générations de Canadiens puissent réussir dans la vie, plusieurs participants ont réaffirmé à quel point la mesure visant à stabiliser le prix des produits d’épicerie était essentielle. On estimait que tant que les produits de première nécessité comme les denrées alimentaires et le logement ne deviendraient pas plus abordables, il serait difficile pour la plupart des plus jeunes générations de Canadiens de se bâtir un avenir. Un certain nombre de participants étaient d’avis que le gouvernement fédéral devait davantage s’attacher à rendre l’enseignement postsecondaire plus abordable et à supprimer les obstacles financiers rencontrés par ceux qui cherchent à obtenir la formation et les certifications qui leur permettront d’être compétitifs au sein de l’économie canadienne moderne.

### Initiatives en matière de logements (membres de la génération Z issus de grands centres de la Colombie-Britannique, millénariaux de la région de l’Outaouais au Québec, personnes âgées du Canada atlantique, candidats à l’achat d’une première propriété issus de grands centres du Québec, Canadiens de la classe moyenne issus de la région du Grand Toronto, Canada atlantique, jeunes femmes résidant à Winnipeg, Ontario)

Les participants de tous les groupes de discussion menés après le dépôt du budget ont amorcé des discussions approfondies portant sur certaines des mesures et initiatives qui avaient été annoncées. Après s’être vu informer que le gouvernement du Canada avait présenté un plan en trois volets établissant les grandes lignes d’une stratégie visant à débloquer la construction de 3,87 millions de nouveaux logements d’ici 2031 pour lutter contre la crise du logement, les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter de l’information sur les différentes initiatives annoncées dans le cadre de ce plan et ont été invités à faire part de leurs réactions.

Lorsqu’on leur a présenté de l’information sur les mesures qui avaient été annoncées et qui visaient principalement à construire un plus grand nombre de logements au sein des collectivités canadiennes, la plupart des participants s’y sont montrés favorables, estimant que ces initiatives constituaient un pas dans la bonne direction. Les participants ont exprimé un appui particulièrement marqué à l’égard des mesures relatives au Fonds pour accélérer la construction de logements et de celles visant à conclure des ententes avec les municipalités dans le but de réduire les formalités administratives, à modifier la façon dont les maisons sont construites au Canada (notamment par le recours à des technologies faisant intervenir des usines de maisons préfabriquées) et à fournir 15 milliards de dollars d’aide aux constructeurs par l’intermédiaire du Programme de prêts pour la construction d’appartements. Bon nombre d’entre eux estimaient toutefois qu’à moins que des mesures concrètes ne soient prises pour rendre le prix des logements plus abordable, ces mesures n’aideraient guère les Canadiens à faible et moyen revenu à accéder à la propriété.

Après s’être vu présenter de l’information concernant un deuxième ensemble de mesures visant cette fois à protéger les locataires et à rendre plus facile l’achat d’une habitation pour les candidats souhaitant accéder à la propriété, presque tous les participants étaient d’avis qu’il s’agissait là d’initiatives sur lesquelles le gouvernement fédéral devait se focaliser. Plusieurs d’entre eux estimaient que la mesure visant à encourager les entreprises de technologie financière, les agences d’évaluation du crédit et les prêteurs à offrir aux locataires la possibilité d’inclure leur historique de paiement du loyer à leur cote de crédit serait particulièrement utile aux personnes tentant d’établir des antécédents de solvabilité. La création d’une Charte des droits des locataires était également considérée comme une mesure essentielle, bon nombre de participants estimant que les locataires n’étaient pas suffisamment protégés contre les pratiques prédatrices ou déloyales dont peuvent faire preuve les propriétaires. Un grand nombre de participants s’attendaient à ce que l’instauration d’une période d’amortissement du prêt hypothécaire de 30 ans rende l’accession à la propriété plus abordable pour les candidats à l’achat d’une première habitation, en prolongeant la période dont ils disposent pour rembourser leurs prêts. Les participants ont en outre favorablement accueilli la décision de prolonger l’interdiction d’achat de propriétés résidentielles canadiennes par des étrangers ainsi que la décision de sévir contre les locations illégales de courte durée. On estimait que ces mesures contribueraient à accroître de façon substantielle l’offre de logements à vendre et à louer.

Les participants se sont également vu présenter un troisième ensemble d’initiatives mettant en évidence les mesures proposées par le gouvernement fédéral visant à venir en aide aux personnes peinant à faire face au coût de leur logement. De l’avis général, ces mesures s’avéreraient bénéfiques pour les personnes ayant actuellement du mal à assumer le coût de leur logement ou qui ne parviennent pas à trouver un domicile où se sentir chez eux. Si tous les participants estimaient que l’investissement d’un milliard de dollars dans le Fonds pour le logement abordable destiné à soutenir les fournisseurs de logements sans but lucratif, coopératifs et publics constituait un pas important, plusieurs d’entre eux étaient d’avis que, compte tenu de l’ampleur et de la portée des problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens pour accéder à des logements abordables, cette somme ne suffirait probablement pas à résoudre entièrement le problème. Les participants ont également exprimé des opinions généralement positives concernant la mesure visant à créer un fonds de protection des loyers afin de garantir que des logements locatifs abordables ne soient pas achetés dans l’intention d’être transformés en logements de luxe. Compte tenu de la pénurie importante de logements locatifs disponibles dans de nombreuses régions du pays, les participants estimaient que le gouvernement du Canada devrait, dans la mesure du possible, décourager les promoteurs de construire des logements pour la plupart inabordables.

À la question de savoir si l’une ou l’autre des mesures dont ils avaient discuté s’avérerait efficace pour aider les jeunes Canadiens et les générations futures à réussir dans la vie, notamment en leur donnant accès à une variété d’options de logement abordables, les participants ont mentionné une série d’initiatives qui, selon eux, pourraient leur être utiles à cet égard. Au nombre de ces mesures figuraient l’autorisation donnée aux prêteurs d’offrir des prêts hypothécaires étalés sur 30 ans incluant la prise en compte des loyers payés à temps dans la cote de crédit, la prolongation de l’interdiction d’achat d’immeubles résidentiels par des investisseurs étrangers. Plusieurs participants ont toutefois rappelé qu’à moins que des efforts ne soient déployés pour faire baisser le prix des logements et le coût de la vie en général, les jeunes auront toujours beaucoup de mal à accéder au marché du logement.

## Fiscalité (centres de taille moyenne — Alberta, Québec, Colombie-Britannique, Prairies)

Les participants de quatre groupes ont entamé des discussions portant sur la fiscalité et les éventuelles modifications dont celle-ci pourrait faire l’objet au palier fédéral. À la question de savoir combien d’argent il fallait gagner par année avant d’être qualifié de fortuné, les réponses des participants ont varié d’environ 100 000 $ à plus de 500 000 $, la plupart des estimations se situant entre 200 000 $ et 300 000 $. En discutant des critères, autres que l’argent, dont ils tiendraient compte pour déterminer la richesse, les participants ont cité des éléments associés au mode de vie, comme le fait de posséder une ou plusieurs résidences de luxe, de se déplacer à bord de véhicules de luxe, de manger au restaurant, de pouvoir partir en vacances chaque année, d’avoir accès à des soins médicaux privés et de pouvoir répondre à tous ses besoins financiers tout en disposant d’un revenu résiduel pouvant être consacré à des investissements ou à des dépenses discrétionnaires.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que les Canadiens fortunés payaient actuellement leur juste part d’impôts, les participants ont exprimé des avis partagés. Si bon nombre d’entre eux considéraient que les personnes dont les salaires étaient plus élevés payaient souvent beaucoup plus d’impôts que celles à faible revenu, de l’avis général, les personnes fortunées (et plus particulièrement les Canadiens les plus fortunés) pouvaient beaucoup plus facilement avoir recours à diverses déductions et à d’autres mécanismes pour réduire leur revenu imposable.

Quant à savoir s’ils seraient favorables à ce que le gouvernement fédéral crée un impôt sur la fortune qui serait acquitté chaque année par les Canadiens les plus fortunés, nombreux sont les participants ayant exprimé des réserves à l’égard d’une telle initiative. Plusieurs d’entre eux ne considéraient pas cette approche comme étant équitable, estimant que dans de nombreux cas, les Canadiens les plus fortunés devaient leur fortune à un dur labeur et à un certain succès et n’estimaient pas devoir être pénalisés pour cela. À la question de savoir comment ils réagiraient si cet impôt était expressément exigé du 1 % de Canadiens aux revenus les plus élevés, un nombre beaucoup plus important de participants se sont dit favorables à cette mesure, estimant que le 1 % de Canadiens les plus fortunés serait bien plus à même de payer cet impôt que d’autres Canadiens à hauts revenus.

En se focalisant sur les éventuels avantages et coûts associés à un impôt sur la fortune, les participants ont fait part d’un vaste éventail de considérations. Bon nombre d’entre eux s’attendaient à ce que la création d’un impôt annuel sur la fortune des Canadiens les plus fortunés ait pour avantage de fournir des recettes fiscales supplémentaires au gouvernement fédéral que ce dernier pourrait consacrer à l’amélioration des conditions de vie du reste de la population. On estimait que ces recettes supplémentaires pourraient être investies dans des secteurs comme ceux de l’éducation et des soins de santé, ainsi que dans des projets d’infrastructure et de travaux publics, et qu’elles permettraient d’apporter une aide plus importante aux personnes âgées ainsi qu’aux plus jeunes générations de Canadiens, dont on disait croire qu’elles peinaient actuellement à faire face au coût de la vie. Sur la question des coûts potentiels associés à un impôt sur la fortune, les participants ont dit craindre que cette mesure n’entraîne une diminution des investissements économiques et des activités philanthropiques des Canadiens les plus fortunés, étant donné que ces derniers se verraient désormais dans l’obligation de consacrer des sommes supplémentaires à l’acquittement de cet impôt. Certains d’entre eux étaient également d’avis que ce programme serait difficile à gérer et s’attendaient à ce que, compte tenu de la valeur non réalisée ou spéculative de nombreux types de biens (comme les investissements), il soit difficile d’évaluer avec exactitude la richesse d’un particulier et de déterminer le montant qu’il pourrait avoir à payer dans le cadre de cette nouvelle initiative.

À la question de savoir si, après avoir discuté de cette question, ils soutiendraient la création d’un impôt sur la fortune, les participants étaient légèrement plus nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui étaient d’un autre avis. Parmi les participants favorables à cette mesure, certains estimaient que les recettes perçues au titre d’un impôt sur la fortune applicable aux Canadiens les plus fortunés profiteraient grandement au reste des Canadiens, tout en ayant un impact relativement faible sur le bien-être financier du 1 % des personnes les plus aisées. Sur la question de savoir s’ils avaient d’autres solutions à proposer qu’un impôt sur la fortune, les participants ont suggéré des initiatives visant notamment à instaurer une réglementation obligeant les grandes entreprises à consacrer un certain montant de leurs profits à des organismes caritatifs, à des projets de travaux publics et à des infrastructures, ainsi qu’à modifier les fourchettes d’imposition (par opposition à l’imposition directe sur la fortune) pour faire en sorte que les Canadiens les plus fortunés paient davantage à l’avenir.

À la question de savoir s’ils avaient entendu parler du terme « gains en capital », un grand nombre de participants ont répondu par l’affirmative. En donnant leur avis sur la signification de ce terme, la plupart des participants ont dit croire que les gains en capital étaient les profits réalisés lors de la vente d’un placement (notamment d’une action ou d’une obligation) et que ce revenu était souvent assujetti à l’impôt. Lorsqu’on leur a demandé quels types de personnes leur venaient à l’esprit en pensant à ceux qui réalisent des gains en capital, les participants estimaient qu’il pouvait s’agir de n’importe qui, plusieurs d’entre eux se souvenant avoir eux-mêmes précédemment réalisé des gains en capital.

À la question de savoir s’ils estimaient que les gains en capital devraient être imposables, si un certain nombre d’entre eux estimaient qu’un impôt sur les gains en capital serait justifié pour les personnes dont les revenus proviennent principalement de gains en capital, la plupart des participants étaient d’avis que ces derniers ne devraient pas être assujettis à l’impôt s’ils proviennent de la vente de biens tels qu’une maison, un placement à long terme ou d’autres biens possédés depuis de nombreuses années. On était d’avis qu’il fallait plafonner le montant des gains en capital pouvant être assujetti à l’impôt et davantage tenir compte de la durée depuis laquelle sont détenus les investissements, l’imposition des gains en capital étant aujourd’hui principalement centrée sur les placements à court terme.

À la question de savoir qui profiterait le plus d’une réduction de l’impôt sur les gains en capital, les participants estimaient qu’elle profiterait à la majorité des Canadiens, et notamment à ceux qui investissent activement, qui s’apprêtent à vendre un bien immobilier ou qui vendent des placements en prévision de leur retraite. Quant à savoir à qui profiterait le plus une augmentation de l’impôt sur les gains en capital, bon nombre d’entre eux étaient d’avis que le gouvernement fédéral et les bénéficiaires de ses prestations et de ses aides seraient ceux qui en profiteraient le plus du fait qu’il y aurait désormais davantage de recettes fiscales à consacrer au financement de ces programmes.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient équitable d’imposer les gains en capital provenant de certains types de biens plutôt que d’autres, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative. En se focalisant plus particulièrement sur les gains en capital liés à l’immobilier, un certain nombre de participants était d’avis que ceux-ci devraient être assujettis à un fort taux d’imposition, notamment en raison de la pénurie importante de logements dans de nombreuses régions du pays à l’heure actuelle. Après s’être vu présenter de l’information portant sur l’exemption pour résidence principale, la quasi-totalité d’entre eux estimait qu’il s’agissait d’une approche équitable. On était d’avis que la plupart des propriétaires avaient acheté leur propriété pour y vivre, et non en tant qu’investissement, et qu’ils ne devraient pas être pénalisés en raison d’une augmentation de la valeur de leur résidence principale pendant la période où ils en avaient été propriétaires.

## Impacts du changement climatique (Québec, Colombie-Britannique)

Les participants de deux groupes ont engagé des discussions portant sur les potentiels effets actuels et futurs du changement climatique. À la question de savoir si les éventuels effets du changement climatique les préoccupaient, tous les participants du groupe basé en Colombie-Britannique (C.-B.) et la plupart de ceux basés au Québec ont répondu par l’affirmative, bon nombre d’entre eux estimant que les impacts du changement climatique avaient déjà commencé à se faire sentir. De l’avis général, le changement climatique avait été l’un des facteurs majeurs à l’origine des feux de forêt, des tempêtes de vent, des sécheresses et des inondations de grande ampleur ayant sévi dans de nombreuses régions du pays au cours des dernières années. Plusieurs participants craignaient que ces problèmes continuent de se présenter de plus en plus fréquemment dans les années et les décennies à venir et estimaient que cela pourrait avoir un impact négatif important sur la qualité de vie de générations futures.

Lorsqu’on leur a demandé de décrire ce qui leur venait à l’esprit en pensant aux effets potentiels du changement climatique, plusieurs participants se sont dit préoccupés par la hausse des températures, les sécheresses potentielles et le risque accru d’inondations et de feux de forêt dans leurs régions respectives. On estimait que le changement climatique pourrait avoir un impact négatif considérable sur l’environnement et l’économie, en particulier dans les secteurs de l’agriculture, de l’aquaculture et de la sylviculture. Les participants ont également fait part de préoccupations concernant les effets préjudiciables du changement climatique sur la santé des Canadiens, estimant que ce dernier pourrait entraîner une diminution de la qualité de l’air et de l’eau dans l’ensemble du pays.

À la question de savoir s’ils avaient constaté de quelconques impacts du changement climatique au sein de leur collectivité ainsi que dans leur propre vie, les participants ont énuméré toute une série de secteurs qui, selon eux, avaient été touchés par des régimes climatiques changeants. Plusieurs d’entre eux ont déclaré avoir modifié leur comportement dans le but d’atténuer les effets du changement climatique, notamment en utilisant plus fréquemment les transports en commun et en s’efforçant de cultiver eux-mêmes leurs aliments. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué ne plus pratiquer d’activité comme le camping, invoquant des préoccupations liées à la hausse des températures et au risque croissant d’incendies de forêt pendant les mois d’été. Les participants estimaient en outre que le changement climatique avait eu un impact négatif sur leur santé mentale et physique, certains d’entre eux déclarant avoir été confrontés à des problèmes, et notamment à une anxiété croissante quant aux potentiels impacts du changement climatique dans les années et décennies à venir et à des troubles physiologiques de plus en plus importants (tels qu’une aggravation des symptômes de l’asthme) au cours des dernières années.

En discutant des mesures prises par le gouvernement du Canada pour se préparer aux effets du changement climatique et à les atténuer, un certain nombre de participants ont rappelé des initiatives visant à réduire les émissions et notamment la mise en place d’une tarification du carbone ainsi que l’engagement pris par le gouvernement d’atteindre la carboneutralité d’ici 2050. Certains d’entre eux ont également mentionné des initiatives du gouvernement fédéral visant à encourager les Canadiens à effectuer la transition vers les véhicules électriques (VE). Au nombre de celles-ci figuraient les investissements effectués en vue d’accroître la production de VE au Canada ainsi que les incitatifs financiers accordés aux particuliers se portant acquéreurs de ce type de véhicules.

## Tarification du carbone (centres de taille moyenne de l’Alberta, Prairies, Canada atlantique)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur la tarification du carbone au Canada. Au début de la conversation, on a demandé aux participants résidant dans des centres de taille moyenne de l’Alberta ce qu’ils avaient récemment vu, lu ou entendu, le cas échéant, au sujet de la tarification de la pollution par le carbone. Presque tous les participants se sont dit préoccupés par les potentiels impacts négatifs de la tarification de la pollution par le carbone, et un grand nombre d’entre eux associaient l’application d’une taxe carbone à l’augmentation du coût de l’essence qu’ils percevaient comme ayant été substantiels au cours des dernières années. Un certain nombre d’entre eux ont exprimé des inquiétudes quant à l’impact que des initiatives comme l’instauration d’un système de tarification du carbone pourraient avoir sur le marché de l’emploi dans leur province,

Et plus particulièrement dans le secteur pétrolier et gazier, qui, selon eux, serait probablement confronté à des difficultés financières supplémentaires en raison de l’obligation d’adhérer au système fédéral de tarification du carbone.

Lorsqu’on leur a demandé si, à leur connaissance, il existait actuellement un système de tarification du carbone dans leurs provinces respectives, presque tous les participants ont répondu par l’affirmative. En discutant de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu au sujet de la Remise canadienne sur le carbone (RCC), si plusieurs participants ont indiqué avoir connaissance de ce programme, peu d’entre eux étaient au courant de détails particuliers à son sujet. Après s’être vu expliquer que la RCC était un montant non imposable destiné à aider les personnes et les familles admissibles à compenser le coût de la tarification fédérale de la pollution, bon nombre d’entre eux ont déclaré remettre en question le bien-fondé du système fédéral de tarification de la pollution, étant donné que les sommes acquises par le biais de ce programme étaient éventuellement redistribuées aux Canadiens. Plusieurs participants estimaient que, plutôt que de rembourser ces sommes par le biais de RCC, les fonds obtenus par le gouvernement fédéral grâce à la tarification du carbone devraient plutôt être réinvestis pour financer des initiatives axées sur l’environnement, par exemple en offrant des incitatifs financiers aux Canadiens pour qu’ils rénovent leur domicile en y installant des technologies à haut rendement énergétique, notamment des panneaux solaires et des thermopompes.

Au cours d’une discussion visant à déterminer si, compte tenu de ce qu’ils savaient au sujet de la tarification de la pollution par le carbone et de la RCC, ils étaient pour ou contre le programme de tarification du carbone du gouvernement du Canada, la plupart des participants se sont dit contre cette initiative. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient des suggestions pour améliorer le système fédéral de tarification du carbone, plusieurs ont réitéré la nécessité pour le gouvernement du Canada de fournir une explication plus simple et plus directe de son fonctionnement, de la raison pour laquelle les RCC étaient redistribuées aux Canadiens et des effets concrets de cette initiative dans le cadre des efforts déployés pour réduire les émissions de carbone au Canada dans les années à venir.

## Inflation climatique (centres de taille moyenne de l’Alberta, Colombie-Britannique, Prairies)

Les participants de trois groupes ont amorcé de brèves discussions au sujet des concepts que sont l’« inflation climatique » et la « thermoflation ». Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient déjà entendu parler de ces termes, tous les participants ont répondu par la négative. En discutant de ce à quoi pouvait, à leur avis, renvoyer le terme « inflation climatique », bon nombre de participants estimaient qu’il avait probablement rapport à des initiatives axées sur le climat, notamment la mise en place d’un système de tarification du carbone, qu’ils considéraient comme un facteur ayant contribué à l’augmentation perçue du coût de la vie ces derniers temps. Aucun participant n’avait entendu parler du terme « thermoflation ». De l’avis général, le sens de ce terme était sans doute semblable au terme « inflation climatique », mais avec une focalisation plus particulière sur les conséquences du réchauffement planétaire.

À la question de savoir dans quelle mesure le changement climatique avait, selon eux, une incidence sur le prix des aliments, presque tous les participants des groupes basés en Colombie-Britannique (C.-B.) et dans les prairies estimaient qu’il avait une incidence considérable. Il était généralement admis qu’en raison de températures estivales plus élevées, du manque de précipitations et des sécheresses et feux de forêt qui en résultent, il était devenu de plus en plus difficile et coûteux pour les agriculteurs de produire des denrées alimentaires, ce qui avait entraîné une hausse du prix des produits d’épicerie. Plusieurs participants du groupe composé de personnes résidant dans des centres de taille moyenne de l’Alberta estimaient toutefois que les répercussions du changement climatique sur le prix des denrées alimentaires avaient été relativement mineures. Ces participants estimaient en outre que des initiatives fédérales comme la tarification du carbone avaient contribué dans une bien plus large mesure à l’augmentation du prix des produits alimentaires que le changement climatique.

## Vol de véhicules (Canadiens de la classe moyenne issus de la région du Grand Toronto)

Les participants du groupe composé de Canadiens de la classe moyenne résidant dans la région du Grand Toronto (RGT) ont entamé une discussion portant sur le vol de véhicules. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit à propos de mesures prises par le gouvernement du Canada pour remédier à ce problème, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. La totalité des participants considérait que le vol de voitures était devenu une préoccupation croissante au sein de leur collectivité et que le gouvernement fédéral devait y accorder une plus grande priorité et un certain nombre d’entre eux se souvenaient avoir été personnellement touchés par ce problème.

Tous les participants ont favorablement accueilli l’information qui leur a été présentée concernant un certain nombre de mesures récemment annoncées par le gouvernement fédéral pour lutter contre le vol de véhicules, et bon nombre d’entre eux se sont dit extrêmement favorables à l’ajout de nouvelles infractions criminelles au *Code criminel*. Plusieurs d’entre eux prévoyaient que l’initiative visant à accroître la capacité de l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à détecter et à contrôler les conteneurs soupçonnés de contenir des véhicules volés s’avérerait également particulièrement efficace dans la lutte contre le vol de véhicules.

Lorsqu’on leur a demandé si ces mesures auraient un impact majeur, mineur ou nul, la plupart d’entre eux s’attendaient à ce qu’elles aient un impact majeur et estimaient que le gouvernement du Canada ferait bien de se concentrer sur ces initiatives. Parmi le plus petit nombre de participants estimant que ces mesures n’auraient qu’un impact mineur, certains étaient d’avis que les fabricants devaient également prendre des mesures pour qu’il soit d’emblée plus difficile de voler ces véhicules.

## Véhicules électriques (Ontario)

 Un groupe de participants a pris part à une brève discussion portant sur les véhicules électriques (VE). À la question de savoir s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu des nouvelles d’actualité ayant trait au gouvernement du Canada et aux VE, plusieurs ont rappelé son engagement à exiger que tous les nouveaux véhicules vendus au Canada soient des véhicules zéro émission (VZE) d’ici 2035, ainsi que ses récents investissements (en partenariat avec des entreprises comme Honda) visant à financer la fabrication de VE et de batteries de VE en Ontario.

Après s’être vu informer que les gouvernements du Canada et de l’Ontario avaient récemment annoncé que Honda Canada investirait 15 milliards de dollars dans la construction de quatre nouvelles usines de fabrication de VE dans la province, plusieurs participants ont réagi positivement, estimant que cet investissement permettrait la création d’un plus grand nombre d’emplois bien rémunérés dans la province et que la production d’un plus grand nombre de véhicules non polluants serait bénéfique pour l’environnement. Un certain nombre d’entre eux ont toutefois exprimé d’éventuelles préoccupations concernant cette approche. Ces participants estimaient que la production de VE pouvait être très coûteuse et que pour les Canadiens à faible et moyen revenu, le prix de bon nombre de ces véhicules était actuellement inabordable. Certains participants disaient également croire que l’extraction des matières premières nécessaires à la fabrication des batteries de VE posait des problèmes environnementaux et qu’il était difficile de les éliminer à la fin de leur durée de vie.

En discutant des éventuels impacts que pourraient avoir sur leur collectivité des initiatives liées aux VE comme celles-ci, quelques participants se sont dit préoccupés par d’éventuelles pertes d’emplois et se demandaient si les emplois que générerait cette initiative suffiraient à compenser la perte potentielle d’emplois parmi les personnes travaillant actuellement à la fabrication d’automobiles alimentées à l’essence. Un certain nombre d’entre eux ont également exprimé des doutes quant à la capacité du réseau électrique de leur région à faire face à l’augmentation substantielle de la demande qui, selon eux, accompagnerait une transition à grande échelle des Canadiens vers l’utilisation de VE.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : CW2241412
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022
Valeur du contrat : 814 741,30 $